

# Vols sur les exploitations agricoles : les ministres se mobilisent

De janvier à mars 2014, près de 2 295 vols ont été recensés en France, soit près de 9 % de plus que sur la même période un an plus tôt, selon l'Observatoire National de la délinquance et des réponses pénales. Au niveau national, les deux ministères et le monde agricole dont la FNSEA sont décidés à travailler main dans la main. "*Proximité et réactivité sont les deux mots clés*", a lancé Stéphane Le Foll dans l'Ain. "*La sécurité en milieu rural ne peut pas être traitée à la légère. Les Français ont besoin d'un État fort, un État qui garde ses priorités*", a seulement dit Bernard Cazeneuve, le Ministre de l'Intérieur.

## LA PROFESSION GERMOISE RÉAGIT

Conformément au plan d'actions de lutte contre les vols dans les exploitations agricoles adopté le 11 mars 2014 par le Ministre de l'intérieur, le département du Gers a souhaité renforcer la sécurité des exploitations agricoles.

En effet, pour le 1<sup>er</sup> trimestre

2014, 27 faits ont été constatés contre 19 à la même période en 2013 soit 42 % d'augmentation. La majeure partie des infractions commises dans le département porte sur des vols simples (22 % vols de carburants et 15 % vols d'outillage).

Le 27 mai dernier, la Chambre d'Agriculture, la FDSEA et les JA ont signé une convention avec la gendarmerie, la police et le procureur de la république pour donner aux forces de l'ordre le pouvoir d'intervenir plus rapidement.

En effet, dès qu'un agriculteur sera victime ou témoin d'une infraction il lui suffira de la signaler en appelant le 17 ou le correspondant sureté de la gendarmerie.

Les agriculteurs qui auront choisi d'adhérer au système d'alerte seront ainsi informés par SMS ou courriels très rapidement dès qu'une infraction aura eu lieu près de chez eux.

Les modalités précises de ce réseau d'alerte vous seront communiquées ultérieurement.

**Contact : 05.62.61.77.02.**